



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation en Guyane

Question au Gouvernement n° 266

### Texte de la question

#### SITUATION EN GUYANE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

**M. Jean-Victor Castor** . Monsieur le premier ministre – peut-être sortant (*Exclamations sur les bancs du groupe DR*) –,...

**Mme Christelle D'Intorni** . C'est ça !

**M. Jean-Victor Castor** . ...ce soir, la fusée Vega partira de Kourou ; dans quelques mois, en février 2025, ce sera au tour d'Ariane 6. François Mitterrand avait pourtant dit qu'il fallait cesser de lancer des fusées sur fond de bidonvilles.

**M. Pierre Cordier** . Il n'a pas obtenu beaucoup de résultats !

**M. Jean-Victor Castor** . J'ai déposé deux amendements au projet de loi de finances, qui ont été adoptés : un demandant à l'État de rétrocéder 125 000 à 150 000 hectares à la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), pour contribuer à la souveraineté alimentaire de la Guyane ; un deuxième proposant d'exclure la Guyane du périmètre d'application du malus écologique.

Une ministre macroniste avait dit, ici même, à propos de la Guyane, qu'il valait mieux une piste en terre que rien du tout. Le 16 décembre, à Saint-Laurent-du-Maroni, sera lancée l'étude de faisabilité de cette fameuse piste en terre promise par le président de la République.

Mes deux amendements, adoptés à l'Assemblée, ont ensuite été examinés au Sénat, mais votre gouvernement a manœuvré pour qu'ils y soient rejetés. Les Guyanais sont en attente ; les terres de Guyane ont été volées, sur le fondement d'une ordonnance royale de 1820 qui précise que quand les Français sont arrivés en Guyane, il n'y avait personne et que les terres étaient en friche. En 2024, l'État est toujours propriétaire de plus de 92 % des terres. Un directeur d'hôpital qui veut faire construire un établissement se demande où on pourra le faire. En outre, le fameux centre hospitalier universitaire (CHU) dont la construction doit démarrer en janvier 2025 n'est toujours pas financé.

**M. Pierre Cordier** . Pour qu'il le soit, il faut voter les crédits !

**M. Jean-Victor Castor** . À la place, pour assurer la santé des Guyanais, on a choisi de réhabiliter un hôpital totalement obsolète. (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés du groupe GDR applaudissent ce dernier.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre des outre-mer.

**M. François-Noël Buffet**, *ministre des outre-mer* . Ce matin, à l'occasion d'un rendez-vous, nous avons abordé une partie des questions que vous venez d'évoquer, notamment celle de la disposition adoptée au Sénat, qui prévoit de rétrocéder à la Safer 20 000 hectares de domaines de l'État. L'amendement en question – nous en avons parlé – a été déposé par votre collègue Georges Patient, sénateur de la Guyane. Le gouvernement avait émis un avis favorable à cette proposition, pour la simple et bonne raison que la Safer n'est pour l'heure capable de gérer que ces 20 000 hectares ; d'autres lui seront transmis ultérieurement.

À côté de l'avenir de l'agriculture – une question sans conteste importante –, vous évoquez également le problème de la voirie, en mentionnant cette fameuse étude de faisabilité réalisée par les services de l'État. Comme je vous l'ai dit, à ma demande, le préfet doit en faire la présentation. Le président Rimane m'ayant indiqué qu'il n'avait pas connaissance de ce dossier, j'ai souhaité que vous en soyez informés ; quant à la décision, elle reste à venir.

Vous nous interrogez enfin sur les crédits alloués à la Guyane et aux autres outre-mer. Pourtant, dans quelques instants, vous allez peut-être décider que ce gouvernement doit démissionner. (*M. Jean-René Cazeneuve applaudit.*) Vous signerez alors, avec vos alliés de circonstance (Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR),...

**Mme Christelle D'Intorni** . Ça faisait longtemps ! C'est pourtant grâce à eux que vous avez été élus !

**M. François-Noël Buffet**, *ministre* . ...la fin des budgets qui devaient profiter à l'ensemble des outre-mer. (« *Eh oui !* » sur les bancs des groupes *EPR* et *DR*.) Toutes les mesures prévues en faveur des outre-mer seront caduques dès ce soir. Au moment de voter, que chacun ait bien conscience de cette responsabilité ! (Applaudissements sur les bancs des groupes *EPR* et *DR* ainsi que sur quelques bancs du groupe *Dem*.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Victor Castor](#)

**Circonscription** : Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 266

**Rubrique** : Outre-mer

**Ministère interrogé** : Outre-mer

**Ministère attributaire** : Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 2024